

Document de briefing d'Oxfam

La PAC pressurée

Comment le régime laitier de l'Europe est en train de ruiner les moyens d'existence dans les pays en développement

Les citoyens européens sont en train de supporter l'industrie laitière à hauteur de 2,5 milliards d'euros par an. Ceci équivaut à plus de 2 dollars par vache par jour – la moitié de la population mondiale vit avec moins. Les excédents européens de lait et de produits laitiers sont déversés sur les marchés du monde, à l'aide de subventions à l'exportation coûteuses, qui détruisent les modes d'existence des populations de certains des pays les plus pauvres au monde. Les compagnies de transformation et de commercialisation des produits laitiers sont les bénéficiaires directes de ces subventions. Dans le même temps, nombre de petits producteurs laitiers européens s'efforcent de joindre les deux bouts. Oxfam appelle à un arrêt immédiat du dumping des exportations laitières européennes et à un soutien à l'agriculture qui cible les petits agriculteurs.

Résumé

‘Le dumping des produits laitiers de l’UE ... est détestable. Les politiques protectionnistes de ces pays qui subventionnent la production et les exportations laitières ne prennent pas la mesure de tout le mal qu’elles font aux pays en développement.’

David Cueto, Directeur exécutif de CONALECHE (Conseil national pour la réglementation et la promotion de l’industrie laitière de la République dominicaine).

‘... C’est le dumping qui est la question majeure. Le problème est que la majeure partie du lait importé [au Kenya] est fortement subventionnée par les gouvernements des pays d’origine. Le Kenya manque de capacité pour en faire de même. C’est donc très injuste pour nos producteurs locaux car ils ne peuvent pas entrer en concurrence de manière effective.’

Vincent Ngurare, Directeur général du Kenya Dairy Board.¹

Les citoyens européens sont en train de supporter l’industrie laitière à hauteur de 16 milliards d’euros par an, à travers un régime qui détruit les modes d’existence des populations de certains des pays les plus pauvres au monde.² La politique agricole commune (PAC) encourage la surproduction de lait et de produits laitiers, et les excédents qui en résultent sont déversés sur les marchés mondiaux à l’aide de subventions à l’exportation coûteuses. Ceci sape les marchés pour les agriculteurs des pays en développement. Les entreprises de transformation et de commercialisation sont les bénéficiaires directs de ces subventions à l’exportation, alors que de nombreux petits agriculteurs européens s’efforcent de joindre les deux bouts. Comme les producteurs de lait dans les pays en développement, ils figurent au nombre des perdants de la PAC.

Le présent document montre dans quelle mesure le régime laitier est en train de ruiner les modes d’existence dans les pays en développement, en créant une concurrence déloyale. **Le dumping des produits laitiers européens n’est qu’un exemple des règles biaisées et du système des deux poids deux mesures qui empêchent le commerce d’œuvrer en faveur des pauvres.** Il est vital de mettre un terme aux subventions à l’exportation dans les pays riches pour que les pays pauvres aient leurs chances sur les marchés mondiaux. En théorie, l’UE a convenu, avec d’autres pays industrialisés, de faire de ce but un objectif fondamental de la nouvelle série de négociations à l’OMC. Dans la pratique, ces pays sont en train de faire comme à l’accoutumée, notamment dans le secteur laitier de l’UE.

En plus d’affaiblir les pays pauvres et de menacer les perspectives d’un aboutissement fructueux pour les négociations agricoles en cours à l’OMC, le régime laitier de la PAC ne parvient pas à réaliser ses propres buts. Un objectif clé de la PAC est de soutenir les revenus des agriculteurs, objectif largement soutenu par les citoyens européens : une enquête récente a montré que 80% des Européens souhaitent que la politique agricole européenne protège les petits agriculteurs.³ Toutefois les producteurs de lait sont en train de quitter le secteur en très grand nombre parce qu’il ne leur permet plus de gagner leur vie.

Le secteur laitier de l’UE est protégé et soutenu à travers un système complexe de soutien des prix, de contingents de production, de restrictions à l’importation et de subventions à l’exportation. En dépit des contingents de limitation de la production,

l'UE produit plus de lait et de produits laitiers qu'elle n'en a besoin pour répondre à la consommation intérieure. Ceci entraîne une production excédentaire structurelle qui est écoulee sur les marchés intérieurs et extérieurs à l'aide des subventions.

Selon les estimations de l'OCDE, en 2001, l'UE a soutenu son secteur laitier à hauteur de 16 milliards d'euros (40% de la valeur de la production laitière européenne).⁴ **Ceci équivaut à plus de 2 dollars par vache par jour – la moitié de la population mondiale vit avec moins que ce montant.**⁵ Le régime coûte directement aux contribuables européens près de 2,5 milliards d'euros par an, dont au moins la moitié est consacrée aux subventions à l'exportation pour faire le dumping de la production excédentaire sur les marchés mondiaux. D'autres subventions visant à promouvoir la consommation intérieure de lait et de produits laitiers comptent pour la majeure partie du reste. En outre, en raison du système de soutien des prix, les consommateurs européens paient les produits laitiers plus chers que si le système n'était pas en place.

Les bénéficiaires directs des subventions aux produits laitiers européens sont les entreprises de transformation et de commercialisation, et non les agriculteurs. Ces entreprises reçoivent plus d'un milliard d'euros par an des contribuables européens pour les seules subventions à l'exportation. Il est toutefois impossible d'obtenir des renseignements sur la répartition des subventions entre les entreprises – ce qui met en évidence le manque de transparence sur la manière dont l'argent des contribuables est dépensé à travers le système de subventions de la PAC. Par exemple, la UK Rural Payments Agency a déclaré à Oxfam ne pas être en mesure de dévoiler le nom des entreprises qui reçoivent des subventions pour la production laitière parce ces renseignements sont 'commercialement sensibles'. Au nombre des bénéficiaires figurent des entreprises telles que Nestlé et Arla Foods, et nous appelons vivement à une plus grande transparence sur le niveau de subventions versées à ces entreprises.

Les producteurs des pays en développement paient un prix fort pour les subventions de la PAC. Le présent article montre comment :

- Des millions d'euros provenant des contribuables européens ont été consacrés à aider au développement de l'industrie laitière indienne au cours des 30 dernières années. Dans le même temps, les contribuables européens sont en train de payer pour soutenir le régime laitier de la PAC qui menace les modes d'existence des producteurs laitiers indiens en créant une concurrence déloyale sur les marchés locaux et les marchés tiers.
- Les modes d'existence de milliers de petits agriculteurs pauvres en Jamaïque, dans la République dominicaine et au Kenya ont été détruits par les importations de produits laitiers subventionnés bon marché en provenance de l'UE.

Contrairement à l'idée communément professée par les décideurs européens, le régime laitier de la PAC n'a pas été en mesure de prendre en compte les problèmes des petits agriculteurs européens. Nombre de ceux-ci sont en train de lutter pour joindre les deux bouts parce que la faiblesse des prix au niveau de l'exploitation a réduit leurs revenus. Le nombre de producteurs laitiers de l'UE a chuté de plus de

50% au cours de la dernière décennie, alors que la taille moyenne des troupeaux connaissait une hausse de 55%.

L'approche de la réforme préférée par la Commission européenne et par la plupart des Etats Membres repose sur l'obsession de défendre les parts de marché d'exportation de l'UE, quels qu'en soient les coûts pour les contribuables européens, les petits agriculteurs européens et les producteurs laitiers des pays en développement. Ce qu'il en faut en fait, c'est une réduction profonde des contingents de production afin de mettre un terme au dumping, associée à des mesures visant à redistribuer le soutien agricole aux petits agriculteurs, en appui aux objectifs de conservation de l'environnement et de développement rural.

Oxfam propose que le Réexamen à mi-parcours de la PAC introduise des réformes en vue de :

- **Eliminer le besoin de subventions à l'exportation pour les produits laitiers, qui sapent les modes d'existence des agriculteurs pauvres des pays en développement pour la réduction des contingents de production laitière à des niveaux qui alignent la production intérieure européenne sur la consommation intérieure – comme ceci a été recommandé dans le rapport 2001 de la Cour des comptes de la CE.**
- **Restructurer le soutien agricole afin que les avantages aillent aux petits agriculteurs et que les subventions ciblent la réalisation des objectifs de conservation de l'environnement et de développement rural. L'UE devrait transférer une part substantielle des dépenses de l'agriculture dans le budget de développement rural de la PAC.**
- **Rehausser la transparence de la PAC en publiant le mode de répartition des subventions agricoles. Tous les Etats Membres de l'UE devraient être tenus de publier un compte annuel des transferts de subventions aux entreprises.**

En outre, dans les négociations de l'OMC sur l'agriculture, l'UE devrait :

- **Convenir d'un calendrier contraignant pour éliminer toutes les formes de subventions à l'exportation avant la 5^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC au Mexique (septembre 2003).**
- **Appuyer l'introduction d'une catégorie du développement dans l'Accord sur l'agriculture pour assurer aux gouvernements des pays en développement une flexibilité pour protéger leurs petits agriculteurs contre le dumping.**

1 Introduction

Le secteur laitier de l'UE est protégé aux termes de la Politique agricole commune (PAC) à travers un système de soutien des prix, de contingents de production, de restrictions des importations et de subventions à l'exportation. En dépit des contingents de production, l'UE produit plus de lait et de produits laitiers (tels que le beurre et le lait en poudre) qu'elle n'en a besoin pour répondre à la consommation intérieure. Ceci entraîne une production excédentaire structurelle qui est écoulee sur les marchés intérieurs et extérieurs à l'aide des subventions.

L'exportation de produits laitiers européens excédentaires fortement subventionnés profite directement aux entreprises de transformation et de commercialisation, et non aux agriculteurs européens. Ces entreprises reçoivent par an plus d'un milliard d'euros en subventions à l'exportation, qui comblent l'écart entre les prix intérieurs européens élevés et les faibles cours mondiaux. Mais les exportations européennes coûtent cher aux producteurs pauvres des pays en développement et des pays en transition, dont beaucoup vivent dans une très grande pauvreté, et sont confrontés à la concurrence déloyale des produits européens subventionnés bon marché sur leurs marchés locaux et sur leurs marchés d'exportation.

Le présent article examine le régime laitier de l'UE et plaide en faveur de réformes urgentes, en se concentrant sur la nécessité de mettre un terme au dumping des exportations. La section 2 présente une vue d'ensemble du secteur laitier, notamment du rôle de l'UE sur les marchés laitiers mondiaux. La section 3 explique quels instruments sont utilisés dans le cadre du régime laitier. Dans la section 4, il y a une tentative d'identification des principaux bénéficiaires du système de subventions des exportations laitières et la section 5 montre quels sont les effets du régime laitier de la PAC sur les producteurs de lait pauvres des pays en développement, avec des études de cas de l'Inde, de la République dominicaine, de la Jamaïque et du Kenya. La section 6 est un plaidoyer en faveur d'une réforme urgente du régime laitier de la PAC et présente les propositions de politique d'Oxfam.

2 Le secteur laitier de l'UE

La production laitière est l'activité agricole la plus importante dans la majorité des Etats Membres de l'UE et dans l'UE dans son ensemble. Elle représente près de 40% (38 milliards d'euros) de la valeur totale de la production agricole. Plus de 600.000 agriculteurs interviennent dans le secteur, qui est particulièrement important pour l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Irlande et l'Italie.⁶ Ensemble, ces pays comptent pour trois-quarts de la production laitière européenne.

Le secteur laitier européen concerne une large gamme d'acteurs, allant des agriculteurs producteurs de lait ayant de petits troupeaux de 5 à 15 vaches en Italie et dans les montagnes autrichiennes, à certaines des entreprises multinationales les plus puissantes au monde, telles que Nestlé. Placée entre l'agriculteur et le consommateur sur le marché laitier, il y a l'industrie de transformation et les détaillants, dominés dans des nombreux Etats Membres de l'UE par les grandes chaînes de supermarchés.

De moins en moins d'agriculteurs, mais des troupeaux de plus en plus vastes ...

La structure du secteur s'est largement modifiée au cours de la dernière décennie en devenant de plus en plus concentrée. Le nombre de producteurs laitiers est passé de près de 1,5 million en 1990 à 642.000 en 2000, une baisse de plus de 50%. Au cours de chacune des 5 dernières années, entre 4 et 5% de producteurs laitiers ont cessé leurs activités.

La taille moyenne des troupeaux européens a grossi au cours de la même période : de 18 vaches en 1990 à 28 en 2000. Il y a toutefois des différences importantes dans la taille des troupeaux entre les Etats Membres et d'une région à l'autre. En termes absolus, c'est dans le sud-est de l'Angleterre, en Ecosse et en Allemagne de l'est que la taille moyenne des troupeaux de vaches laitières est la plus grande (avec plus de 100 vaches). Par contre, la taille moyenne des troupeaux en Autriche est de 8 vaches, avec seulement 1% des troupeaux dépassant 30 vaches.

... moins de vaches, plus de lait

La production laitière par exploitation connaît une hausse plus rapide que la croissance de la taille des troupeaux parce que le rendement moyen par vache s'est accru de manière significative. Les exploitations au Royaume-Uni produisent le plus de lait par vache, mais les exploitations danoises les rattrapent rapidement. Puis viennent les exploitations des Pays-Bas, de la Suède et de l'Allemagne. La hausse du rendement par vache a mené à une réduction du nombre de vaches laitières dans l'UE depuis l'introduction des contingents de lait en 1984.

Le rôle des coopératives

Le secteur de la transformation des produits laitiers comprend à la fois des entreprises privées et des coopératives. Environ la moitié de l'ensemble des entreprises laitières (plus de 2000) sont des coopératives appartenant à des exploitants. De par leur nature, les coopératives pratiquent généralement des prix au producteur plus élevés que les entreprises privées, qui rechercheront des marges bénéficiaires plus larges pour leurs actionnaires.

Les coopératives traitent entre 60 et 70% de la production de beurre et de lait en poudre dans la plupart des pays de l'UE, 40 à 60% du fromage et entre 60 et 90% du lait liquide. Le Royaume-Uni est une exception, avec très peu de transformation du lait sous le contrôle des coopératives d'exploitants. A l'autre extrême, les secteurs laitiers de l'Irlande, des pays scandinaves et des Pays-Bas sont presque entièrement dominés par les coopératives.

Des excédents en dépit des contingents ...

En dépit d'un système de contingents laitiers conçu pour limiter la production, l'UE produit systématiquement des excédents de lait et de produits laitiers. Ceci est dû au fait que les contingents de production ont été fixés des niveaux plus élevés que

nécessaire pour répondre aux besoins de la consommation intérieure. Le taux d'autosuffisance en matière de production laitière varie d'un Etat Membre de l'UE à l'autre ; la production laitière est supérieure à la consommation au Danemark, en Irlande et aux Pays-Bas, et est inférieure à la consommation en Grèce, en Espagne, en Italie et au Royaume-Uni (voir figure 1). Le taux d'autosuffisance global pour l'UE est d'environ 110%.

... même dans Les pays 'déficitaires'

Le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas figurent au nombre des plus grands pays européens exportateurs de produits laitiers. Toutefois, certains Etats Membres ayant des marchés intérieurs équilibrés, et même ceux qui ne sont pas autosuffisants, sont également engagés dans les exportations. Par exemple, le Royaume-Uni n'est autosuffisant en production laitière qu'à 84%, et importe de grosses quantités de produits laitiers, particulièrement du beurre et du fromage. Toutefois, ce pays exporte également des quantités substantielles de beurre, crème et lait en poudre dans l'UE et dans des marchés tiers.

Figure 1 : Autosuffisance de la production laitière, 1998

Source : EC Court of Auditors Report, 2001.

L'UE : un acteur majeur sur les marchés mondiaux

Bien que sa part du marché mondial ait fléchi au cours des dernières années, l'UE reste un des plus grands exportateurs au monde de lait et de produits laitiers, comptant pour 40% des exportations de lait entier en poudre, 32% des exportations de fromage, 31% des exportations de lait écrémé en poudre et 20% des exportations de beurre (voir annexes 1 et 2 pour les graphiques montrant la part de l'UE sur les marchés mondiaux d'exportation et la destination des exportations laitières de l'UE).⁷

L'UE ne peut préserver sa position sur les marchés mondiaux qu'en raison des subventions à l'exportation mises à disposition dans le cadre du régime laitier de la PAC. Oxfam estime que l'UE exporte le lait écrémé en poudre à des prix représentant environ 50% des coûts de production.⁸ Ce sont ces subventions à l'exportation, et le rôle de l'UE en tant qu'exportateur majeur de produits laitiers, qui font de la PAC et de sa réforme une question clé pour les agriculteurs dans l'ensemble des pays en développement.

3 Le régime laitier de la PAC

Un des objectifs de la PAC est de soutenir les revenus agricoles.⁹ La majeure partie des citoyens européens (80%) sont en faveur d'une politique agricole européenne qui protège les petits agriculteurs.¹⁰ Toutefois, la PAC n'a pas été en mesure de réaliser cela, spécialement dans le secteur laitier, en dépit du coût élevé de son régime laitier, qui comptait pour 6% du budget total de la PAC (2,5 milliards d'euros) en 2000.

Un indicateur plus large du niveau du soutien de l'UE à son secteur laitier - estimation du soutien à la production de l'OCDE – semble indiquer qu'en 2001, l'UE a soutenu son secteur laitier à hauteur de 16 milliards d'euros (40% de la valeur de la production laitière européenne), soit l'équivalent de plus de 2 dollars par vache et par jour. La moitié de la population mondiale vit avec moins.¹¹

Une des raisons pour lesquelles les subventions n'ont pas été en mesure de protéger les revenus agricoles est qu'elles sont orientées vers l'industrie de transformation et d'exportation des produits laitiers. On en attend des retombées pour les agriculteurs, mais dans la pratique, ceci ne se produit pas toujours, et les entreprises laitières se taillent la part du lion –avec l'assurance d'un prix fixe pour leur production, la garantie de marchés à l'étranger, et ce qui revient à un chèque d'allocations en faveur des entreprises de la part des contribuables européens.

Soutien des prix ...

Les prix du lait à la production sont indirectement régulés par intervention sur les marchés pour les produits laitiers transformés, spécialement le lait écrémé en poudre et le beurre. Ceci en raison du fait que le lait frais est une denrée périssable qui ne peut être stockée afin d'adapter l'offre saisonnière à la demande. En théorie, l'intervention sur les marchés pour les produits laitiers transformés est destinée à maintenir un 'prix cible' pour les producteurs de lait frais, convenu par le Conseil des ministres européens de l'agriculture (actuellement 309,8 euros/tonne). Toutefois, ce prix cible n'est pas toujours respecté : les producteurs de lait de plusieurs Etats Membres de l'UE, notamment le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Autriche, l'Irlande, le Portugal, la Belgique et la France, n'ont pas bénéficié du prix cible au cours des 5 dernières années (voir la section 4 ci-dessous).

Figure 2 : Comparaison entre les prix à la production pour le lait dans l'UE , 2001

**Prix moyen pondéré de l'UE : 313 euros/tonne
Euros/tonne**

Source : Dairy Market Update, MDC Datum, avril 2002

Le système d'intervention fixe un prix garanti pour le beurre et le lait écrémé en poudre – actuellement 3.282 euros/tonne et 2.055 euros/tonne respectivement. En outre, une aide est prévue pour le stockage du lait crémé en poudre et du fromage par des agences privées quand ceci est nécessaire pour rééquilibrer le marché.¹²

... production limitée par des contingents

Historiquement, les prix élevés garantis ont été de fortes incitations pour l'accroissement de la production laitière. Ceci en retour a contraint les décideurs à prendre des mesures encore plus désespérées (et largement inefficaces) pour contrôler la production. L'UE a introduit, en 1984, un système de contingents de production en vue de tenter de contrer la hausse des niveaux de production,¹³ mais ceci n'a pas équilibré les marchés laitiers de l'UE. Une raison en est que le contingent est fixé à 120 millions de tonnes de lait par an, équivalant à près de 110%

de la consommation intérieure (voir annexe 3).¹⁴ En d'autres termes, un important excédent d'exportations est intégré dans le système de contingents.

La production de ces excédents est la cause profonde du dumping de produits laitiers européens, qui est en train de ruiner les modes d'existence des agriculteurs pauvres des pays en développement. Un rapport de la Cour des comptes de l'UE de 2001 a recommandé que les contingents de production laitière soient réduits pour ramener la production laitière européenne totale au niveau de la consommation interne non subventionnée à laquelle viendraient s'ajouter les exportations non subventionnées. La Commission européenne n'a toutefois pas accepté cette recommandation.

Subventions utilisées pour exporter la production excédentaire ...

Pour permettre l'exportation des produits laitiers européens, des subventions sont fournies pour combler l'écart entre les prix sur le marché mondial et les prix internes européens plus élevés.¹⁵ Le niveau des restitutions à l'exportation varie dans le temps, en fonction de l'évolution des prix sur les marchés mondiaux et peut également varier en fonction de la destination des exportations. En octobre 2002, les restitutions à l'exportation de l'UE étaient de 1850 euros par tonne pour le beurre (équivalant à 56% du prix d'intervention) et de 760 euros par tonne pour le lait écrémé en poudre (36% du prix d'intervention).

Les subventions à l'exportation se sont élevées à près de 1,5 milliard d'euros, soit 50% des dépenses européennes dans le secteur laitier au cours des dernières années. Les limites fixées par l'OMC pour les subventions à l'exportation ont réduit les dépenses en matière de restitutions des exportations pour certains produits (tels que le fromage) mais n'ont pas été un frein pour les subventions sur d'autres produits (tels que le beurre et le lait écrémé en poudre).¹⁶

... et pour la consommation intérieure

En plus des restitutions à l'exportation, l'UE fournit des subventions pour promouvoir la consommation intérieure de beurre et de lait écrémé en poudre, par exemple à travers les programmes de vente pour le beurre utilisé dans la préparation de la pâtisserie et des glaces (plus de 500.000 tonnes de beurre ont été subventionnées par cette voie en 1999),¹⁷ et pour le lait écrémé en poudre utilisé dans les aliments pour animaux et dans la fabrication de la caséine.¹⁸ Ces subventions s'élevaient à plus de 1,1 milliard d'euros en 2000.

Restrictions sur les importations

Les restrictions à l'importation sont l'envers du système de subventions à l'exportation. Sans les droits de douane, les prix intérieurs élevés de l'UE pour les produits laitiers attireraient d'importants volumes d'importations. L'UE impose donc des droits de douane élevés pour les importations de produits laitiers afin de protéger les producteurs internes contre la concurrence. En 2001, les tarifs d'importation

allaient jusqu'à 150% pour le beurre, plus de 50% pour le lait écrémé en poudre, et plus de 60% pour le lait entier en poudre.¹⁹

En plus de ces tarifs élevés, les exportateurs potentiels vers l'UE se retrouvent face à un arsenal déroutant d'obstacles non-tarifaires – spécialement s'ils sont implantés dans les pays en développement. Ces obstacles comprennent des réglementations sanitaires, dont certaines dépassent l'entendement (voir Encadré 1).

Encadré 1 : Le fromage de chamelle bloqué par les restrictions à l'importation européennes

Les droits de douane ne sont pas le seul problème. Les obstacles non-tarifaires, les normes de produit particulièrement élevées et complexes, bloquent également les importations dans l'UE. Une entreprise mauritanienne prospère, Tiviski, n'a pas été en mesure, pendant plusieurs années, de vendre son fromage de chamelle pasteurisé dans l'UE, en raison de ces restrictions. Bien qu'ayant trouvé un acheteur en Allemagne, Tiviski a vu ses efforts contrariés par les réglementations commerciales européennes – ou plutôt par le manque de réglementations ! En effet, l'UE n'a pas réglementation spécifique relative aux chamelles, et aurait à adopter une directive spéciale pour permettre à Tiviski d'exporter son fromage de chamelle ; l'entreprise n'a donc pas la possibilité d'avoir accès aux marchés lucratifs de l'UE. Ceci entraîne des pertes d'opportunités pour les 800 chameliers nomades qui ont bénéficié d'une hausse de revenu à la suite de la vente de leur lait à l'entreprise.

Source : 'African's Camel Cheese Meets EU Bureaucracy (Or How Poor Countries Try, and Fail, To Trade)' par Barry James, *International Herald Tribune*, 14 mai 2001.

Les Etats-Unis et le Canada protègent également leurs secteurs laitiers

Ce n'est pas uniquement l'UE qui soutient son industrie laitière. D'autres pays industrialisés en font de même, bien qu'à travers des instruments de politique différents (voir Encadré 2).

Encadré 2 : Les régimes laitiers américain et canadien

La US Farm bill 2002 a introduit un nouveau soutien au prix du lait devant rehausser les subventions agricoles de 775 millions de dollars au cours de la première année. D'autres instruments américains sont particulièrement préjudiciables pour les pays en développement. Le Programme d'incitation à l'exportation des produits laitiers (Dairy Export Incentive Program) subventionne les exportations au comptant, permettant aux entreprises de transformation d'exporter des produits laitiers pour moins que ce qu'ils leur ont coûté. Au titre du Programme de soutien des prix pour le lait, la Commodities Credit Corporation étatique peut acheter des quantités illimitées de beurre, de fromage et de lait écrémé en poudre pour les stocker ; une partie de ces stocks est alors utilisée comme aide alimentaire au titre de la Loi publique américaine 480 (*Public Law 480 – PL 480*). L'aide au titre du PL 480 est passée de 18.500 millions de tonnes de produits laitiers pour la totalité de l'année 2001 à 32.230 millions de tonnes au cours des premiers 255 jours de 2002. La majeure

partie de cette aide est allée à des pays politiquement importants de la région asiatique, tels que l'Afghanistan, l'Indonésie et le Pakistan.

Loin d'aider les petits agriculteurs, les subventions américaines sur les produits laitiers ont favorisé une forte concentration du secteur laitier. En 2001, le nombre d'exploitations laitières est passé à moins de 100.000, soit moins d'un sixième des exploitations de l'UE. Juste 3% de ces exploitations avaient plus de 500 vaches, mais celles-ci produisaient 40% du lait.

Le Canada dispose d'un système de régulation de l'offre de produits laitiers dans le cadre duquel les prix du lait et les arrangements de commercialisation sont soigneusement réglementés par le gouvernement fédéral. L'offre est limitée à travers des contingents de production, et des prix plancher minimaux sont fixés pour le beurre et le lait écrémé en poudre. Le Canada met également en œuvre des politiques d'importation restrictives. Les agriculteurs ont une contribution relativement importante dans ce système et les prix à la production sont 25% plus élevés qu'aux Etats-Unis, bien que les prix de détail soient plus bas.

Quand des excédents laitiers sont attendus, les producteurs canadiens exportent à des cours qui, de l'aveu du Département des Affaires Etrangères et du Commerce International, sont beaucoup plus bas que ceux pratiqués sur le marché intérieur. Les composantes commerce extérieur de ce système ont été contestées avec succès à l'OMC par les Etats-Unis et la Nouvelle Zélande. En conséquence, le Canada a déréglementé ses exportations d'excédents laitiers, éliminant tout rôle étatique dans ce processus. Toutefois, les prix à l'exportation du Canada restent inférieurs à ceux du marché intérieur (où l'offre est régulée), et les Etats-Unis ont déposé une seconde contestation à l'OMC. Les agriculteurs canadiens insistent sur le fait qu'ils ne peuvent exporter qu'aux cours des marchés mondiaux, qui ont fléchi en raison des subventions massives européennes et américaines et que les prix intérieurs canadiens ne devraient avoir aucune influence pour la détermination de l'existence de pratiques commerciales inéquitables. Une décision était attendue le 20 décembre 2002.

4. A qui profite les subventions européennes sur les produits laitiers ?

Un des mythes tenaces qui entourent la PAC est que les subventions qu'elle fournit sont orientées vers les petits agriculteurs. Rien ne saurait être plus éloigné de la réalité. Plus de la moitié du budget laitier européen est consacré aux restitutions à l'exportation pour les produits laitiers transformés (beurre, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre et fromage). Les bénéficiaires directs de ces paiements ne sont pas les producteurs de lait, mais les entreprises de transformation et de commercialisation des produits laitiers qui exportent ces produits. Ces subventions sont à la base de la pratique du dumping des produits laitiers européens, qui portant si préjudiciable aux pays en développement. L'hypothèse est que les avantages auront des retombées sur les agriculteurs européens, mais ceci ne se produit pas toujours.

Concentration croissante de l'industrie de transformation

L'industrie européenne de transformation des produits laitiers devient de plus en plus concentrée. Entre 1985 et 1997, le nombre d'entreprises de transformation des produits laitiers a chuté, mais la capacité des entreprises restant en activité s'est accrue en moyenne de 19.711 à 29.710 tonnes. Les grandes entreprises s'agrandissent par fusion ou rachat d'autres entreprises de taille moyenne et d'autres grandes entreprises.²⁰ Les dix premières entreprises en 2001 traitaient 20% de lait de plus que les dix premières entreprises en 1998. Selon les estimations actuelles, juste 40 entreprises laitières traitent 65% du lait produit dans l'UE.²¹ Les 150 plus grandes entreprises laitières européennes comptent pour 85% de la transformation laitière européenne (voir tableau 1).

Tableau 1 : Les dix premières industries européennes de transformation du lait en 2001

Industrie de transformation	Entreprise privée/coopérative	Pays d'origine	Achats de lait (millions de litres/an)
Arla	C	Danemark/Suède	7.200
Lactalis	P	France	7.000
Campina	C	Pays-Bas	5.750
Friesland	C	Pays-Bas	5.600
Nordmilch	C	Allemagne	4.187
Bongrain/CLE	P	France	4.125
Dairy Crest	P	Royaume Uni	3.000
Nestlé	P	Suisse	2.800
Humana Milchunion	C	Allemagne	2.457
Glanvia	C/P	Irlande	2.450

Source : *Europ's Dairy Industry 2001/02*

Encadré 3 : Principales industries de transformation du lait et entreprises de commercialisation des produits laitiers de l'Europe

Nestlé (multinationale : Siège en Suisse) est la plus grande entreprise à l'échelle mondiale d'alimentation et de produits laitiers : elle traite près de 10 milliards de litres de lait par an. Nestlé domine le marché international de lait en poudre, comptant pour plus de 50% du marché mondial (en majeure partie dans les pays en développement), ainsi que 11% du marché mondial de produits laitiers. Les bénéfices nets tirés de ses produits laitiers, de la division nutrition et glaces en 2000 s'élevaient à 1,8 milliard d'euros.

Arla Foods (Danemark) est la plus grande entreprise et coopérative laitière d'Europe et le troisième groupe laitier mondial. Arla Foods a été créé en avril 2002, à la suite d'une fusion entre Arla (64% de l'offre laitière suédoise) et MD Foods (92% de l'offre laitière danoise). Arla Foods a une importante filiale de transformation au Royaume-Uni. Le lait en poudre compte pour 15% de son chiffre d'affaires, et les marchés non-européens, pour encore 15%. Le groupe a un chiffre d'affaires annuel de près de 5,1 milliards d'euros.

Lactalis (France) est la plus grande entreprise laitière privée européenne. Elle traite près de 7 milliards de litres de lait par an, dont deux-tiers sont traités en France (20% de la production laitière nationale). Le chiffre d'affaires de l'entreprise est de près de 5,5 milliards d'euros.

Campina (Pays-Bas) et Friesland (voir ci-dessous) contrôlent ensemble près de 80% de la totalité de la transformation du lait aux Pays-Bas. Campina est également un acteur majeur sur le marché allemand. Aux Pays-Bas, près de 7.500 membres, propriétaires effectifs de l'entreprise, sont les fournisseurs de Campina. En 2000, le chiffre d'affaires de l'entreprise était de 3.894 millions d'euros, avec des bénéfices nets de 22,7 millions d'euros.

Friesland Coberco Dairy Foods (Pays-Bas) est la plus grande industrie laitière hollandaise, comptant pour 50% de la totalité des livraisons de lait danois en 2000. L'entreprise a 10 usines de production en dehors des Pays-Bas (notamment en Asie du sud-est et en Amérique du sud), contre 22 aux Pays-Bas.

Nordmilch (Allemagne) est la plus grande entreprise laitière allemande. La coopérative a 15.000 fermiers membres et transforme près de 15% de la production laitière allemande. Environ 25% du chiffre d'affaires provient des exportations de beurre, fromage, et lait en poudre, essentiellement vers l'UE et l'Europe de l'est. Le chiffre d'affaires du groupe était de plus de 2 milliards d'euros en 1999.

Bongrain (France) est la seconde entreprise laitière française. Ses filiales à l'étranger (dans d'autres pays européens, aux Etats-Unis, en Amérique du sud et en Inde) produisent 100.000 tonnes de fromage par an. Soixante mille autres tonnes de fromage sont exportées de France. En 2000, le chiffre d'affaires de l'entreprise était de 3,9 milliards d'euros, avec des bénéfices net de 56 millions d'euros.

Dairy Crest (Royaume-Uni) est la plus grande entreprise laitière du Royaume-Uni. Elle traite environ 20% des livraisons de lait du Royaume. Dairy Crest est le plus grand fabricant de fromage, ainsi que le premier fabricant de beurre et de lait écrémé en poudre du Royaume-Uni.

Entreprises de commercialisation des produits laitiers

L'association européenne de commercialisation des produits laitiers, EUCOLAIT (basée à Bruxelles) compte plus de 700 membres, dont des entreprises de transformation des produits laitiers et des négociants laitiers spécialisés. Ces derniers sont généralement discrets sur leurs opérations et leurs performances financières, de sorte qu'il est impossible de faire une estimation de leur part de marché. Cependant, ils jouent un rôle majeur dans le commerce du beurre, des laits en poudre et de certains fromages. Certaines grandes compagnies commerciales sont issues des coopératives laitières, telles que la Dairy Board irlandaise et la Deutsche Milch Kontor allemande. Les Pays-Bas, en tant que grand exportateur européen de produits laitiers, abritent un grand nombre d'entreprises de commercialisation des produits laitiers, telles que Hoogwegt Group BV, Vreugdenmil BV, Oak Trading Company et Interfood BV Hapert-Holland.

Source : Europe's Dairy Industry, 2001-02.

Manque de transparence sur les bénéficiaires des subventions

La majeure partie des avantages directs fournis à travers le régime laitier de la PAC prennent la forme de chèques d'allocations en faveur d'entreprises ayant des intérêts manifestes dans le maintien et la défense de ce système. Oxfam a tenté d'obtenir des renseignements sur les récipiendaires de ces subventions tant auprès de la Commission européenne qu'auprès de UK Rural Payments Agency, pour s'entendre dire que ces renseignements n'étaient pas disponibles ou qu'ils étaient 'commercialement sensibles'.²² Ceci met en évidence l'extrême discrétion et le manque de transparence qui caractérisent le fonctionnement du système de subventions de la PAC. Dans de nombreux cas, les contribuables européens sont en train de soutenir les marges bénéficiaires d'entreprises privées – et sont privés du droit de savoir qui sont ces entreprises et combien elles reçoivent.

En vue d'identifier les principaux bénéficiaires probables des subventions à l'exportation des produits laitiers, Oxfam a examiné le cas du lait écrémé en poudre. On a multiplié le volume des exportations européennes supplémentaires de lait écrémé en poudre pour chaque Etat Membre en 2000, par une moyenne approximative du taux des restitutions à l'exportation pour le lait en poudre écrémé au cours de la même année, pour calculer la valeur des restitutions à l'exportation allouées à chaque Etat Membre de l'UE.²³

Sur la base de cette estimation (prudente), les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique ont reçu, chacun, plus de 40 millions d'euros de subventions à l'exportation pour le lait écrémé en poudre en 2000. Les bénéficiaires directs de ces subventions comprendraient les grandes entreprises de transformation et de commercialisation de chaque pays, telles que Campina et Friesland aux Pays-Bas, Nordmilch et Deutsche Milch Kontor en Allemagne et une gamme d'entreprises de transformation et de commercialisation (souvent étrangères) opérant en Belgique. Plusieurs de ces entreprises sont actives sur plus d'un marché, telles qu'Arla Foods, Nestlé et Campina. Comptant au nombre des plus gros acheteurs de lait et des plus grandes industries laitières d'Europe, et en tant qu'acteur dominant sur les marchés mondiaux de lait en poudre, Nestlé est susceptible d'engranger une proportion importante des avantages découlant des subventions européennes à l'exportation de lait écrémé en poudre, qui servent à faire le dumping des excédents européens sur le marché mondial. En dépit de ceci, Nestlé a adopté une position publique en faveur de l'élimination des subventions agricoles dans les pays industrialisés.²⁴ L'incohérence entre ces deux positions met l'entreprise au défi de prendre des mesures pour promouvoir l'élimination des subventions à l'exportation de l'UE. Si la discrétion officielle rend difficiles des comparaisons précises, dans de nombreux cas, ce sont les firmes laitières – et non la majorité des petits exploitants laitiers européens – qui sont en train d'engranger les avantages découlant du système laitier de la PAC.

Les industries de transformation et les entreprises de commercialisation irlandaises et françaises semblent également avoir bénéficié de niveaux substantiels de subventions à l'exportation pour le lait écrémé en poudre en 2000, soit des montants de 30 millions d'euros et 22 millions d'euros respectivement. Les principaux bénéficiaires de ces subventions comprendraient probablement l'Irish Dairy Board et Laita en France, ainsi que diverses entreprises de commercialisation.

Tous les producteurs laitiers ne sont pas égaux ...

Si ces entreprises sont les bénéficiaires manifestes des subventions laitières, les petits exploitants d'Europe ont des expériences mitigées en ce qui concerne le régime laitier de la PAC. En dépit de la politique laitière commune de l'UE et du prix cible convenu pour le lait (309,8 euros par tonne), les exploitants de différents Etats Membres de l'UE bénéficient de prix qui varient largement. Le prix moyen au producteur pour le lait dans l'UE a été constamment inférieur au prix cible tout au long des années 90.

Ceci reflète la différence de nature de l'industrie dans chaque Etat Membre, et montre particulièrement dans quelle mesure les exploitants sont impliqués dans le secteur de la transformation. Par exemple, les producteurs de lait d'Allemagne et du Danemark bénéficient de certains des prix les plus élevés de l'UE, ce qui reflète en partie la prépondérance des coopératives appartenant à des exploitants dans le secteur de la transformation. Par contre, au Royaume-Uni – où les exploitants bénéficient des prix les plus bas – il y a très peu de transformation du lait sous le contrôle des coopératives d'agriculteurs.

De nombreux petits producteurs laitiers européens se retrouvent contraints d'abandonner le secteur en raison de l'incapacité du régime laitier de la PAC à préserver leur revenu à des niveaux rémunérateurs. Les prix européens moyens ont augmenté en 2001 pour dépasser le prix cible (d'un pour cent) pour la première fois en dix ans, mais le prix au Royaume-Uni (le plus bas de l'UE) est resté à 7% en-dessous du prix cible de la PAC, alors qu'il était de 14% à 16% inférieur au prix cible en 1998-2000.²⁵ En 2000, le prix moyen du lait au Royaume-Uni payé aux exploitants n'était que de 40% du prix moyen payé en Italie.²⁶

**Figure 4 : revenu fermier net moyen au Royaume-Uni par exploitation laitière
(en termes réels)**

Indices de 1989/90 – 1991/92

source : UK Milk Task Force Report, décembre 2001

... mais certains encore sont moins égaux que d'autres

La faiblesse des prix au producteur a sérieusement affecté les revenus agricoles laitiers dans certains Etats Membres. Les revenus au Royaume-Uni ont connu une baisse spectaculaire au cours des dernières années, en raison de la chute des prix au producteur, ajoutée à la hausse des coûts des intrants. Entre 1999 et 2000, les prix au producteur au Royaume-Uni étaient inférieurs aux coûts de production. Le revenu agricole net pour les produits laitiers a connu une baisse de 26%, à 9000 livres (14.000 euros).²⁷

5 Le préjudice infligé aux pays en développement

Le régime laitier européen affecte les pays en développement de trois manières : en déprimant les prix sur les marchés mondiaux, en contraignant les exportateurs des

pays en développement à sortir des marchés tiers, et en sapant directement les marchés intérieurs des pays en développement. Ces effets touchent tant de grands exportateurs de produits laitiers des pays en développement tels que l'Argentine, que les pays pauvres cherchant à développer ou à maintenir leurs industries laitières nationales tels que la République dominicaine, l'Inde et la Jamaïque.

Les exportations européennes dépriment les prix pour les autres exportateurs ...

Il est difficile d'estimer précisément jusqu'où les prix sur les marchés mondiaux augmenteraient en l'absence du régime laitier de la PAC, mais un certain nombre d'études semblent indiquer que les subventions européennes ont un effet de dépression important. Une étude gouvernementale australienne de 2001 a montré que si le volume des exportations laitières subventionnées de l'UE et des Etats-Unis étaient divisé par deux, les prix mondiaux des produits laitiers connaîtraient une hausse située entre 7 et 35%.²⁸ En raison du rôle dominant de l'UE dans le commerce mondial des produits laitiers, le régime laitier de la PAC a certainement une part majeure dans cette dépression des prix.

En tant que gros exportateur de produits laitiers, l'UE pratique des prix de dumping qui ont une influence significative sur les cours sur les marchés mondiaux. Du fait que ceci a pour effet général d'abaisser les prix, les producteurs laitiers des pays en développement perdent des opportunités de revenu et d'investissement. Ceci affecte les exportateurs de produits laitiers implantés dans des pays en développement tels que l'Argentine, mais empêche également d'autres pays ayant un potentiel pour l'exportation, tels que l'Inde, d'entrer dans les marchés d'exportation.

... et détruisent les marchés locaux

Quand les exportations laitières européennes subventionnées pénètrent dans les marchés des pays en développement, elles font une concurrence déloyale à la production laitière intérieure. Durant les deux dernières décennies, de nombreux pays en développement ont rapidement ouvert leurs marchés agricoles aux importations, dans de nombreux cas sous l'égide des programmes de réformes du FMI et de la Banque mondiale. Cela a exposé les producteurs de lait locaux à la concurrence directe avec les excédents européens bénéficiant de prix fortement subventionnés. En conséquence, les prix intérieurs sont déprimés et les producteurs locaux, dont beaucoup vivent dans la pauvreté, sont contraints de se retirer des affaires.

Le secteur laitier indien

L'expérience de l'industrie laitière indienne illustre les effets de la PAC sur les pays en développement. Entre 1970 et 2000, la production laitière annuelle de l'Inde a quadruplé, passant de 22 millions à plus de 80 millions de tonnes. Près de 11 millions d'agriculteurs indiens sont engagés dans le secteur laitier : plus de 75% sont de petits exploitants ou des sans terres, et on compte beaucoup de femmes. Le développement de l'industrie a été si réussi que l'Inde est à présent autosuffisante en matière de production laitière et a récemment commencé à développer des volumes restreints, mais significatifs, d'exportations de produits laitiers.²⁹

Mais les perspectives pour le secteur sont assombries par l'impact du régime laitier de la PAC :

- Les exportations de lait en poudre indien ont plus que doublé entre 2000 et 2002 (bien qu'à partir d'une base faible). La majeure partie de ces exportations étaient destinées au Bangladesh et au Moyen-Orient, qui sont des débouchés majeurs pour les exportations européennes subventionnées. Les subventions à l'exportation européennes entravent la capacité des exportateurs indiens à rivaliser avec les prix offerts par leurs concurrents européens sur ces marchés. Il en résulte que les entreprises indiennes sont privées de parts potentielles de marchés d'exportation et de recettes en devises.
- L'industrie laitière indienne se plaint du fait que les producteurs de lait locaux ne sont pas en mesure de concurrencer les importations de beurre et de lait en poudre européens fortement subventionnés. L'Inde a importé plus de 130.000 tonnes de lait écrémé en poudre européen en 1999-2000. Ces quantités de lait écrémé en poudre européen exportées ont probablement bénéficié de subventions d'un montant de 5 millions d'euros, soit 10.000 fois le revenu annuel d'un petit producteur de lait indien.³⁰

Paradoxalement, l'UE était un donateur majeur du programme d'aide internationale – appelé Operation Flood – qui a appuyé le développement fructueux de l'industrie laitière indienne. 'Nous serions restés pauvres et n'aurions pas été en mesure d'envoyer nos enfants à l'école s'il n'y avait pas eu une société coopérative laitière dans notre village' déclare Gayatri Devi, un producteur de lait de Mehsana. Toutefois, le mode d'existence de Gayatri Devi, et ceux de millions d'autres petits agriculteurs comme lui, est menacé par le régime laitier de la PAC.

Les coûts plus larges

L'Inde n'est pas un cas isolé. En Jamaïque, la libéralisation des échanges au début des années 90 a abouti au fait que le lait frais produit localement a été supplanté sur le marché par le lait en poudre européen subventionné comme principal matière première pour l'industrie de transformation laitière jamaïcaine. Le volume des exportations de lait en poudre européen subventionné vers la Jamaïque a plus que doublé durant les années 90. Ceci a eu des conséquences désastreuses pour les producteurs de lait locaux, nombre desquels étaient des femmes qui géraient leurs propres affaires. Les producteurs de la République dominicaine sont confrontés à des problèmes similaires (voir Encadré 4).

Le secteur laitier au Kenya emploie plus de 600.000 petits exploitants et compte pour près de 10% du PIB total. Le pays est autosuffisant en production laitière, mais en 2001, le Kenya a connu une poussée des importations de lait en poudre et de beurre de l'UE. Ces produits étaient importés par les entreprises de transformation laitière et alimentaire, notamment Nestlé Foods Ltd, Spin Knit Ltd et Wonder Foods Ltd, à des prix bon marché (subventionnés). En conséquence, les entreprises de transformation laitière et alimentaire ont abaissé les prix qu'ils proposaient aux producteurs locaux de lait frais en-dessous du niveau des coûts de production intérieurs.³¹

Après une campagne de lobbying de la Kenya Dairy Board, le gouvernement a convenu du doubler les droits d'importation des produits laitiers afin de protéger les producteurs locaux.³² Toutefois, il y a une certaine inquiétude au sein de l'industrie concernant le fait que ces hausses de tarifs ne soient pas appliquées, laissant les producteurs à la merci de la concurrence déloyale continue des importations subventionnées bon marché.

Il est temps de mettre un terme au dumping des exportations

Ces exemples illustrent les impacts négatifs du régime laitier de la PAC sur les modes d'existence dans les zones rurales des pays en développement. Ils mettent en évidence combien il est urgent que l'UE convienne de mettre un terme immédiat au recours aux subventions à l'exportation. L'UE et les autres pays industrialisés ont pris l'engagement d'éliminer progressivement les subventions à l'exportation pour les produits agricoles dans la Déclaration de Doha. Les ministres européens de l'agriculture devraient ouvrir la voie en convenant d'un calendrier pour mettre un terme aux subventions à l'exportation sur les produits agricoles d'ici 2005.

Ces exemples montrent aussi l'importance que revêt pour les pays en développement le maintien du droit de protéger leurs secteurs agricoles internes afin de promouvoir la sécurité alimentaire et les modes d'existence ruraux, qui sont cruciaux pour réaliser la réduction de la pauvreté. Les règles de l'OMC devraient reconnaître ce droit, par exemple en incorporant une Catégorie du développement dans l'Accord sur l'agriculture.³³

Encadré 4 : Le dumping des produits laitiers européens en République dominicaine

'Je ne suis en mesure de produire que 100 bouteilles de lait par jour, et le prix que je reçois des intermédiaires n'est pas suffisant pour couvrir mes coûts. Je ne veux pas quitter ma ville pour travailler dans le secteur de la construction, mais je ne pense pas avoir beaucoup d'opportunités si la situation reste telle qu'elle est.' **Pedro Cruz**, petit producteur laitier.

Près de 30.000 exploitants sont engagés dans la production laitière en République dominicaine, produisant plus de 380 millions de litres de lait en 2000. La majeure partie de ces exploitants produisent à petite échelle ; nombre d'entre eux vivent dans une très grande pauvreté. Quinze pour cent des producteurs de lait vivent dans la région nord-ouest du pays, où la moitié de la population vit dans l'extrême pauvreté et seul un enfant sur deux va à l'école.

Bien que la consommation de lait au niveau national ait doublé dans les années 90, la hausse de la demande a été essentiellement satisfaite par des quantités croissantes de produits laitiers importés bon marché. La production laitière intérieure est restée stagnante. Le volume des importations laitières a plus que triplé durant les années 90, atteignant 352 millions de litres en 2000.

Cet accroissement résulte en partie de la libéralisation des importations suite à l'accession de la République dominicaine à l'OMC en 1995. Les importations de lait en poudre sont réglementées par un système de contingents tarifaires aux termes duquel 32.000 tonnes peuvent entrer dans le pays à un taux tarifaire bas de 20%.³⁴

Le contingent d'importation est réparti entre les fournisseurs en fonction des niveaux historiques, l'UE comptant pour 70% (22.400 tonnes).³⁵

Selon CONALECHE, le prix des importations de lait en poudre de l'UE casse systématiquement le prix local du lait frais de 25% - au moins en partie en raison du niveau des subventions à l'exportation européennes. En 2000, le taux des subventions à l'exportation européennes pour le lait entier en poudre allait de 680 à 1.090 euros par tonne. Au cours de la même année, la République dominicaine était le 5^{ème} marché le plus important pour les exportations européennes de lait entier en poudre. Les producteurs laitiers locaux ne peuvent espérer entrer en concurrence avec les importations européennes fortement subventionnées. On pense que près de 10.000 exploitants ont été contraints de cesser leurs activités durant les deux dernières décennies, en dépit de l'investissement considérable dans le secteur laitier par le gouvernement et par l'industrie elle-même. La faiblesse des revenus dans le secteur laitier réduit le pouvoir d'achat de ceux qui sont touchés et sape l'économie rurale dans son ensemble.

Ironie du sort, l'Union européenne est en train de dépenser des millions d'euros d'aide pour appuyer le développement rural dans certaines des régions les plus pauvres de la République dominicaine. Une partie de ces fonds ira soutenir des projets d'élevage. Ce que l'UE donne à travers l'aide, elle le détruit systématiquement à travers le commerce.

Source : G. Fanjul, EU Dairy Dumping in the Dominican Republic, novembre 2002

6 Mettre un terme au dumping des produits laitiers

Le préjudice causé aux pays en développement, associé aux coûts élevés et à l'incapacité du régime laitier de la PAC à appuyer les modes d'existence de nombreux petits agriculteurs européens, devrait faire de ce secteur une priorité pour des réformes radicales. Toutefois, le réexamen à mi-parcours actuel de la PAC ne fait aucune proposition dans ce sens.³⁶

Mais les pressions en vue de la réforme sont actuellement en train de prendre de l'ampleur, suite à l'obligation faite à l'UE de réduire les subventions agricoles dans la série de Doha actuelle de négociations de l'OMC, et en raison des pressions budgétaires intérieures associées à l'élargissement de l'UE. Lors de la Conférence ministérielle de l'OMC qui a lancé la 'série de Doha' de négociations commerciales multilatérales, l'UE et d'autres pays industrialisés se sont engagés à éliminer progressivement les subventions à l'exportation de produits agricoles.

Malheureusement, les propositions de réforme de la PAC qui sont apparues à ce jour, notamment celles que les Etats Membres de l'UE ont convenu de mettre en œuvre à compter de 2005-06, ne relèveront pas le défi central qui est de mettre un terme au dumping des exportations agricoles et donnent peu d'espoir pour l'avenir des petits producteurs laitiers européens.³⁷

L'approche de la réforme souhaitée par la Commission européenne et par de nombreux Etats Membres de l'UE se concentre sur le maintien de la position de l'UE en matière d'exportation sur les marchés laitiers mondiaux par la réduction des prix

intérieurs et l'accroissement des contingents dans le temps. L'adoption d'une telle stratégie rehausserait la production excédentaire européenne, accroissant le volume des exportations de l'UE. Une baisse des prix aurait pour effet d'écartier les petits agriculteurs européens qui ont le plus besoin d'un soutien, accélérant la concentration dans le secteur. Dans le même temps, les paiements directs sur les revenus permettraient aux autres grands producteurs de l'UE de neutraliser certains de leurs coûts de production, entraînant la poursuite du dumping des exportations, ne serait-ce que sous une forme déguisée.³⁸

Au moment où le grand public européen est en train d'exiger une transition vers une production moins intensive et plus écologiquement responsable, où le sort des petits agriculteurs européens est en train de s'aggraver progressivement, et où l'impact de la PAC sur les pays en développement fait de plus l'objet d'un examen attentif, les Etats Membres de l'UE et la Commission n'offrent qu'une seule vision de l'avenir – la même chose, et même davantage.

Ce qu'il faut en fait, c'est une réduction profonde des contingents – comme recommandé par la Cour des comptes européenne – associée à des mesures visant la redistribution du soutien agricole aux petits agriculteurs, en appui aux objectifs de protection de l'environnement et de développement rural. Ceci devrait comprendre un transfert substantiel des ressources vers le budget de développement rural (ce qu'il est convenu d'appeler le second pilier) de la PAC. Un des avantages majeurs d'une telle approche est qu'elle permettrait à l'UE de s'acquitter de son engagement à l'OMC de mettre un terme aux subventions à l'exportation et au dumping.

Les petits exploitants européens pourraient tirer profit d'un régime laitier réformé qui ne fait pas de dumping sur les pauvres. Les grandes entreprises de transformation et de commercialisation sont les bénéficiaires directs des politiques actuelles qui sont si préjudiciables pour les pays en développement. Le système de régulation de l'offre par contingentement a apporté des avantages sociaux manifestes en termes de préservation des petites exploitations, notamment dans les zones moins favorisées.³⁹ Par contre, l'orientation de la réforme souhaitée par la Commission européenne entraînera probablement une concentration supplémentaire du secteur et une accélération de la disparition des exploitations familiales.

Au lieu du système de subventions actuel, les dépenses agricoles de l'UE devraient être ciblées vers les secteurs de la communauté agricoles ayant le plus besoin de soutien, particulièrement les nombreux petits exploitants laitiers opérant dans les zones moins favorisées. Ces exploitants bénéficieraient de mesures de soutien destinées à promouvoir la baisse de la production en rétribuant le recours à des méthodes de production durables qui protègent l'environnement. Ces paiements compenseraient la réduction des contingents de production nécessaire pour équilibrer l'offre et la consommation intérieure.

Oxfam propose que le Réexamen à mi-parcours introduise des réformes pour :

- **Eliminer le besoin de subvention à l'exportation des produits laitiers, qui sapent les modes d'existence des agriculteurs pauvres dans les pays en développement, en réduisant les contingents de production laitière à des niveaux qui harmonisent la production intérieure de l'UE à la**

consommation intérieure – comme recommandé dans le Rapport 2001 de la Cour des comptes de la CE.

- **Restructurer le soutien agricole afin que les avantages aillent aux petits exploitants, et que les subventions soient orientées vers la réalisation des objectifs de conservation de l'environnement et de développement rural. L'UE devrait transférer une part substantielle des dépenses agricoles vers le budget de développement rural de la PAC.**
- **Rehausser la transparence de la PAC en rendant publique la manière dont les subventions agricoles sont réparties. Chaque Etat Membre de l'UE devrait être tenu de publier un compte annuel des transferts de subventions aux entreprises.**

En outre, lors des négociations sur l'agriculture à l'OMC, l'UE devrait :

- **Convenir d'un calendrier contraignant pour éliminer toutes les formes de subventions à l'exportation avant la 5^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC au Mexique (septembre 2003).**
- **Appuyer l'introduction d'une catégorie du développement dans l'Accord sur l'agriculture pour fournir aux gouvernements des pays en développement une flexibilité pour protéger leurs petits exploitants agricoles contre le dumping.**

Figure 1: Autosuffisance en matière de production laitière, 1998

0

100

200

Belgique

Danemark

Allemagne

Grèce

France

Irlande

Italie

Pays-Bas

Espagne

Portugal

Total UE

Pourcentage

Source : EC Court of Auditors Report, 2001

Figure 2 : Comparaison entre les prix à la production pour le lait dans l'UE, 2001

250

300

350

Italie

Allemagne

Finlande

Danemark

Portugal

Autriche

Pays-Bas

Belgique

France

Espagne

Suède

Irlande

Royaume-Uni

euros/tonne

Moyenne pondérée de l'UE

Prix : 313 euros/tonne

Source: Dairy Market Update, MDC Datum, avril 2002

Tableau 1: Dix plus grandes industries de transformation laitière d'Europe en 2001

Industrie de transformation

privée/

Cooperative

Pays d'origine des achats de lait

(million

litres/an)

Arla C Danemark/Suède 7.200

Lactalis P France 7.000

Campina C Pays-Bas 5.750
 Friesland C Pays-Bas 5.600
 Nordmilch C Allemagne 4.187
 Bongrain/CLE P France 4,125
 Dairy Crest P RU 3.000
 Nestlé P Suisse 2.800
 Humana Milchunion C Allemagne 2.457
 Glanbia C/P Irlande 2.450
 Source: *Europe's Dairy Industry 2001/02*

Figure 4 : Revenu agricole net moyen par exploitation laitière (en termes réels)

0
 20
 40
 60
 80
 100
 120
 140
 1992/93
 1993/94
 1994/95
 1995/96
 1996/97
 1997/98
 1998/99
 1999/2000
 2000/01

Indices 1989/90 - 1991/92

Source: *UK Milk Task Force Report, December 2001*

Annexe 1: Parts de marché mondial d'exportation des produits laitiers (2000)40

Beurre & huile de beurre

20%

19%

22%

39%

UE

Autre

Australie

Nouvelle Zélande

Lait écrémé en poudre

31%

21% 15%

10%

23%

UE

Australie

Nouvelle Zélande

USA

Autre

Fromage

32%

15% 17%

36%

UE

Australie
 Nouvelle Zélande
 Autre
Lait entier en poudre
 40%
 13%
 30%
 17%
 UE
 Australie
 Nouvelle Zélande
 Autre

Annexe 2: Carte des exportations laitières de l'UE (2000)⁴¹

Beurre et huile de beurre

UE
 Russie
 26 '000t
 Asie
 6 '000t
 Moyen Orient
 44 '000t
 Afrique du N.
 22 '000t

Lait entier en poudre

Amérique centrale/
 du sud
 87 '000t
 Autre Afrique
 47 '000t

UE
 Asie
 40 '000t
 Moyen Orient
 168 '000t
 N Africa
 115 '000t

Japon
 45 '000t
 Pologne
 4 '000t

Fromage

UE
 Russie
 55 '000t
 Moyen Orient
 88 '000t
 Australie
 7' 000t

USA
100 '000t
Canada
13 '000t
Suisse
30 '000t
Amérique centrale/
du sud
86 '000t
Moyen Orient
12 '000t
lait écrémé en poudre
UE
Asie
125 '000t
Afrique du N.
53 '000t

Annexe 3: Production contre consommation de produits laitiers dans l'UE⁴²

Développement du bilan européen – Beurre
(Milliers de tonnes)
Production - Consommation

*Source : EUROSTAT DG AGRI
European Agriculture Entering the 21st Century*

Développement du bilan européen – Fromage
(Milliers de tonnes)
Production - Consommation
*Source : DG AGRI
European Agriculture Entering the 21st Century*

Développement du bilan européen – Lait écrémé en poudre
(Milliers de tonnes)
Production - Consommation
*Source : EUROSTAT DG AGRI
European Agriculture Entering the 21st Century*

Développement du bilan européen – Lait entier en poudre
(Milliers de tonnes)
Production - Consommation intérieure totale
*Source : EUROSTAT
European Agriculture Entering the 21st Century*

Notes

¹ Omondi, V. 'Nairobi Dairy Industry with 100PC Tax', *The East African*, Nairobi, 1 avril 2002.

² OCDE, 2002.

³ Sondage d'opinion d'Eurobaromètre, 2002 (dernière visite en novembre 2002).

⁴ L'estimation du soutien à la production de l'OCDE est un indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs, et des contribuables aux producteurs agricoles, mesurée au niveau de l'exploitation, qui soutiennent l'agriculture.

⁵ Cafod, 2002.

⁶ L'Allemagne et la France comptent pour 23% et 20% respectivement de la production laitière de l'UE.

⁷ En dépit de ces subventions, des producteurs plus efficaces, tels que la Nouvelle Zélande et l'Australie, sont actuellement en passe de devenir de plus grands exportateurs que l'UE pour la majeure partie des produits laitiers, à l'exception du fromage.

⁸ Oxfam (2001), page 115.

⁹ Les autres objectifs de la PAC sont de rehausser la productivité agricole, de stabiliser les marchés, d'assurer la disponibilité des aliments et de garantir des prix équitables pour les consommateurs.

¹⁰ Sondage d'opinion d' Eurobaromètre, 2002 (dernière visite en novembre 2002).

¹¹ Voir note 4.

¹² Les quantités de lait écrémé en poudre et de beurre conservées dans des stocks d'intervention ont baissé de manière substantielle depuis le milieu des années 80 – l'époque des montagnes de beurre et des lacs de lait. Les stocks de lait écrémé en poudre ont totalement disparu en 2000, en raison de la forte demande mondiale et de la hausse des prix, bien que les stocks de lait écrémé en poudre et les dépenses de restitution à l'exportation aient fortement augmenté en 2002.

¹³ Pour mettre en application le système de contingents, un droit dissuasif, appelé 'sur-prélèvement' – *superlevy* - a été introduit, imputable sur les quantités de lait livrées en excédent du contingent national. Toutefois, le 'sur-prélèvement ne s'est pas avéré efficace pour empêcher les agriculteurs de dépasser régulièrement leurs contingents de production laitière. Bien que les producteurs soient pénalisés pour toute surproduction à travers ce prélèvement, le lait excédentaire arrive toujours sur le marché.

¹⁴ L'élargissement de l'UE exercera davantage de pressions sur le régime laitier, rehaussant les excédents et la difficulté de les écouler.

¹⁵ Les prix internes des produits laitiers européens sont de 50 à 100% supérieurs aux prix sur les marchés mondiaux.

¹⁶ Ceci est dû au fait que les volumes récents d'exportations de beurre et de lait écrémé en poudre ont été bien en-dessous des limites fixées par l'OMC pour les subventions, qui sont fondées sur les volumes beaucoup plus importants exportés par l'UE à la fin des années 80.

¹⁷ Bessey, Allsop et Wilson, (2001) p. 10.

¹⁸ La caséine est la principale protéine du lait de vache. Elle est utilisée dans la fabrication d'une gamme de produits, notamment les succédanés de lait en poudre pour le café, les aliments pour bébés, les produits pharmaceutiques, les peintures et les cosmétiques.

¹⁹ Les tarifs d'importation des produits laitiers sont appliqués sur une base spécifique (euros par tonne) plutôt qu'*ad valorem* (pourcentage de la valeur d'importation). Mais ces équivalents tarifaires en pourcentage approximatifs ont été calculés sur la base des taux tarifaires et des cours sur les marchés mondiaux pour le beurre, le lait écrémé en poudre et le lait entier en poudre en 2001.

²⁰ Bessey, Allsop et Wilson, 2001, p. 29.

²¹ Rapport de la CE sur le contingent laitier, juillet 2002.

²² Lettre à Oxfam GB, en date du 12 novembre 2002, de Ian Fugler, Chef des Opérations Newcastle, UK Rural Payments Agency.

²³ Le taux de restitution pour le lait écrémé en poudre a varié de manière substantielle au cours de 2000, allant de 760 euros/tonne en janvier, à 150 euros/tonne en octobre, en raison de la hausse des cours mondiaux durant la période. En raison de la hausse des prix, les restitutions à l'exportation de lait écrémé en poudre ont été fixées à zéro pour la première fois, mi 2001, mais ont augmenté depuis lors à 850 euros/tonne. Pour nos calculs, nous avons utilisé une moyenne brute pour le niveau des restitutions à l'exportation durant la première moitié de 2000 avant que la hausse exceptionnellement forte des cours mondiaux n'ait entraîné la baisse des taux des restitutions à l'exportation.

²⁴ Présentation de Nestlé à CSR Europe – Business and Human Rights Group sur ‘Low coffee prices : causes and potential solutions’, 12 juillet 2002.

²⁵ Mdc Datum, Comparison of EU milk producer prices, avril 2002.

²⁶ Bessey, Allsop et Wilson, 2001.

²⁷ UK Milk Task Force Report, December 2001.

²⁸ ABARE Report, ‘Trade Liberalisation in World Dairy Markets’.

<http://www.abare.gov.au/htdocs/pages/media/2001/current%20issues01.htm> (visité en nov. 2002)

²⁹ Le lait est actuellement, à lui seul, le premier produit agricole de base de l’Inde ; l’Inde compte pour 13% de la production laitière mondiale.

³⁰ Les taux européens de subventions à l’exportation pour le lait écrémé en poudre ont varié de manière substantielle, mais étaient, en moyenne, de près de 40 euros par tonne au cours de cette période. Depuis lors, l’Inde a rehaussé ses droits de douane sur les importations de lait écrémé en poudre pour assurer une protection accrue à ses producteurs locaux.

³¹ Omondj, V. ‘Nairobi Cushions Dairy Industry with 100PC Tax’, The East African (Nairobi), 1 avril 2002.

³² Id.

³³ Une Catégorie du développement assurerait aux gouvernements des pays en développement une certaine flexibilité dans les règles de l’OMC pour protéger leurs petits agriculteurs contre le dumping.

³⁴ Toute importation excédant la limite contingentaire est soumise à un taux tarifaire plus élevé, de 56%.

³⁵ La Nouvelle-Zélande compte pour 15%, et les autres fournisseurs pour les 15% restants.

³⁶ Le document du Réexamen à mi-parcours de la Commission européenne énonce quatre options de réforme du régime laitier pour 2008-2015 : le maintien des mesures de l’Agenda 2000 (statu quo), la répétition de l’approche de l’Agenda 2000 (réduction supplémentaire des prix d’intervention et accroissement des contingents), un système de contingents à deux niveaux (un à usage interne, et un pour l’exportation), et l’abolition du régime contingentaire. Les impacts de ces différentes options ont été analysés dans le rapport 2002 sur les Contingents laitiers commandité par la Commission européenne, mais le rapport ne se décide pas clairement en faveur d’une quelconque des quatre options.

³⁷ Dans le cadre des réformes de l’Agenda 2000 de la PAC, les ministres de l’agriculture de l’UE ont convenu d’une réduction de 15% du soutien des prix entre 2005 et 2008, avec des paiements directs sur les revenus aux agriculteurs pour les indemniser de la baisse des prix. Dans le même temps, les contingents seront rehaussés de 1,5%.

³⁸ L’approche du soutien ‘découplé’ adoptée par la Commission européenne, est conçue pour mettre la PAC en conformité avec les règles de l’OMC, mais équivaudrait en pratique à la poursuite des subventions à la production et à l’exportation.

³⁹ La politique de contingentement du lait a préservé la production dans les zones moins avantagées, qui comptaient pour environ 33% de la production laitière totale de la CE en 1997 – Rapport sur le contingentement du lait de la CE (p. 14).

Références

AgraEurope, CAP Monitor, 2002

AgraEurope, Dairy Markets, various editions, 2002

Bailey, K.W. (2002) *Comparison of the U.S. and Canadian Dairy Industries*, Philadelphia: Pennsylvania State University

Bessey, M., P. Allsop, and B. Wilson (2001) Europe's Dairy Industry 2001/02 No. 4, A Dairy Industry Newsletter publication, novembre 2001

Collins, K. (2000) 'U.S. dairy policy issues', communication présentée à la National Dairy Leadership Conference, Williamsburg, USA, 11 septembre 2000

Damodaran, H. (2002) 'Dairy industry upset with US farm bill' *The Hindu Business Line*

<http://www.blonnet.com/bline/2002/05/28/stories/2002052800351>

100.htm (dernière visite par les auteurs en novembre 2002)

European Commission, Report on Milk Quotas, Commission Working Document, SEC (2002) 789 final, juillet 2002

European Commission, Communication from the Commission to the Council and the European Parliament on the Mid-Term Review of the Common Agricultural Policy. COM (2002) 394 final, 10 July 2002

European Commission, Court of Auditors Special Report No. 6/2001 on Milk Quotas, together with the Commission's replies. 2001/C 305/01

European Commission, The Agricultural Situation in the EU, 2000 Report. Report in Conjunction with the General Report on the Activities of the EU - 2000. Brussels & Luxembourg, 2001. COM (2002) 67 final, 11 février 2002.

Fanjul, G. and W. Benscome (2002) 'EU Dairy Dumping in the Dominican Republic', novembre 2002

Green, C. (2002) 'Not milk: the USDA, Monsanto, and the U.S. Dairy Industry' <http://www.alternet.org/story.html?StoryID=13557> (dernière visite par les auteurs en novembre 2002)

Green, D. and M. Griffith (2002) *Dumping on the Poor: The Common Agricultural Policy, the WTO and International Development*, London: Cafod

INRA - University of Wageningen, *Study on the impact of future options for the Milk Quota system and the common market organisation for milk and milk products.*

Knutson, R.D., R. Romain, D.P. Anderson and J.W. Richardson (1997) *Farm Level Consequences of Canadian and U.S. Dairy Policies*, College Station, Texas: Texas A&M University

mdc datum, Dairy Market Updates, various issues, 2002.

OECD 'Agricultural Policies in OECD Countries: Monitoring and Evaluation', 2002.

Outlaw, J.L., R.E. Jacobson, R.D. Knutson and R.B. Schwartz Jnr (1996) 'Structure of the U.S. dairy farm sector', *Dairy Markets and Policy: Issues and Options No. M-4*, Ithaca, NY: Cornell University

Oxfam (2002) 'Rigged Rules and Double Standards: Trade, Globalisation, and the Fight against Poverty', Oxford: Oxfam

Oxfam (2002) 'The Dairy Sector in India: Market Access and Rural Livelihoods', travaux de recherche (non publié)

Riedl, B.M. (2002) 'Saving the poor rich farmers',

<http://www.heritage.org/Press/Commentary/ed508023a.cfm> (dernière visite par les auteurs novembre 2002)

Texas Agriculture (2000) 'U.S. dairy numbers fall',

<http://www.txfb.org/TexasAgriculture/2000/111700dairy.htm> (dernière visite par les auteurs novembre 2002/)

UK Milk Task Force Report, décembre 2001

USDA, European Union Dairy and Products, Semi-Annual Report 2002, GAIN Report #E22073, 1 juillet 2002

USDA, European Union Dairy and Products, EU Annual Dairy Trade Policy Report, GAIN Report #E22058, 23 mai 2002

US Dairy Export Council (juillet 2002) World Dairy Markets & Outlook

U.S. Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service (2002) 'Fact Sheet: Dairy Export Incentive Program', <http://www.fas.usda.gov/info/factsheets/deip.html> (dernière visite par les auteurs novembre 2002)

Wisconsin Agricultural Statistics Service (2002) 'Dairy: number of farms and land in farms', <http://www.nass.usda.gov/wi/dairy/dynfarms.htm> (dernière visite par les auteurs novembre 2002)

© Oxfam International 2002

Décembre 2002

Le présent article a été rédigé par Penny Fowler, avec l'assistance de Izzy Birch, Siddo Deva, Gonzalo Fanjul, Rian Fokker, Mark Fried, Claire Godfrey, Tom Lines, Jung-ui Sul, Sophia Tickell, et Kevin Watkins. Il fait partie d'une série d'articles destinés à enrichir le débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire. Ce texte peut être librement utilisé à des fins de campagne, d'éducation et de recherche, à condition d'en citer intégralement la source.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez envoyer un e-mail à :

advocacy@oxaminternational.org

Oxfam International est une confédération de douze organisations de développement qui travaillent dans 120 pays en développement à travers le monde : Oxfam America, Oxfam-in-Belgium, Oxfam Canada, Oxfam Community Aid Abroad (Australia), Oxfam Germany, Oxfam Great Britain, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Spain), Oxfam Ireland, Novib, Oxfam New Zealand, et Oxfam Quebec. Pour plus d'informations, vous pouvez écrire ou téléphoner à n'importe laquelle de ces organisations

Oxfam International Advocacy Office, (Bureau de Plaidoyer d'Oxfam International) 1112 16th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20036 Téléphone : 1.202.496.1170, E-mail: advocacy@oxaminternational.org, www.oxfam.org

Représentations d'Oxfam International :

Bruxelles :

22 rue de Commerce, 1000 Brussels
Tél : 322.502.0391

Genève :

15 rue des Savoises, 1205 Geneva
Tél: 41.22.321.2371

New York :

355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York,
NY 10017 Tél : 1.212.687.2091

Oxfam Germany

Greifswalder Str. 33a
10405 Berlin, Germany
Tel: 49.30.428.50621
E-mail: info@oxfam.de
www.oxfam.de

Oxfam-in-Belgium

Rue des Quatre Vents 60
1080 Burxelles, Belgium
Tel: 32.2.501.6700
E-mail: oxfamsol@oxfamsol.be
www.oxfamsol.be

Oxfam Community Aid Abroad

National & Victorian Offices
156 George St. (Corner Webb
Street)
Fitzroy, Victoria, Australia 3065
Tel: 61.3.9289.9444
E-mail: enquire@caa.org.au
www.caa.org.au

Oxfam GB

274 Banbury Road, Oxford
England OX2 7DZ
Tel: 44.1865.311.311
E-mail: oxfam@oxfam.org.uk
www.oxfam.org.uk

Oxfam New Zealand

Level 1, 62 Aitken Terrace
Kingsland, Auckland
New Zealand
PO Box for all Mail: PO Box 68
357
Auckland 1032
New Zealand
Tel: 64.9.355.6500
E-mail: oxfam@oxfam.org.nz
www.oxfam.org.nz

Oxfam America

26 West St.
Boston, MA 02111-1206
Tel: 1.617.482.1211
E-mail: info@oxfamamerica.org
www.oxfamamerica.org

Oxfam Canada

Suite 300-294 Albert St.
Ottawa, Ontario, Canada K1P
6E6
Tel: 1.613.237.5236
E-mail: enquire@oxfam.ca
www.oxfam.ca

Oxfam Hong Kong

17/F, China United Centre
28 Marble Road, North Point
Hong Kong
Tel: 852.2520.2525
E-Mail: info@oxfam.org.hk
www.oxfam.org.hk

Oxfam Quebec

2330 rue Notre-Dame Quest
Bureau 200, Montreal, Quebec
Canada H3J 2Y2
Tel: 1.514.937.1614
www.oxfam.qc.ca
E-mail: info@oxfam.qc.ca

Oxfam Ireland

9 Burgh Quay, Dublin 2, Ireland
353.1.672.7662 (ph)
E-mail: oxireland@oxfam.ie
52-54 Dublin Road,
Belfast BT2 7HN
Tel: 44.289.0023.0220
E-mail: oxfam@oxfamni.org.uk
www.oxfamireland.org

Intermón Oxfam

Roger de Lluria 15
08010, Barcelona, Spain
Tel: 34.93.482.0700
E-mail: intermon@intermon.org
www.intermon.org

Novib

Mauritskade 9
2514 HD. The Hague, The
Netherlands
Tel: 31.70.342.1621
E-mail: info@novib.nl
www.novib.nl

Published by Oxfam International December 2002

Published by Oxfam GB for Oxfam International under ISBN 978-1-84814-503-0